



## Gérer une indivision

-----  
Par rayve

bonsoir,

je possède une maison en indivision avec mon frère à 50/50 depuis le décès de ma mère en 2011. Face à l'impossibilité de s'entendre sur la gestion de cette maison j'ai décidé d'investir ailleurs. Aujourd'hui mon frère profite de cette maison voir la loue occasionnellement sans m'informer, je ne veux pas vendre ma part pour l'instant, y-a-t-il d'autres solutions qui permettraient de temporiser sans me léser?